

ELABORER UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE



6 décembre 2023 – Argelès-sur-Mer

Jean-Pierre Seyvos

Source – document élaboré par Vincent Lalanne

Les valeurs et les enjeux artistiques et culturels

6 décembre 2023



LES VALEURS D'UN PROJET PROJET ARTISTIQUE OU CULTUREL

- Valeur artistique :
 - ce qui touche à l'exigence, aux progrès individuels et collectifs en matière artistique,
 - à la technicité alliée à la capacité d'expression, à la maîtrise pratique d'un style...à la « qualité » intrinsèque du « produit »réalisé ;
 - bref ce qui touche la maîtrise de son art.
- C'est la manière qui manifeste un goût, une recherche, un sens esthétique



LES ENJEUX ARTISTIQUES D'UN PROJET ARTISTIQUE OU CULTUREL

- Les critères artistiques et esthétiques :
 - s'analysent dans un contexte artistique général, territorial et local.
 - s'élaborent sur des échanges (de points de vue, d'expertise, de comparaison)
 - font référence à des questions complexes qui concernent le goût, la sensibilité, l'émotionnel, le spirituel...
 - Il faut impérativement avoir vu, entendu, lu avant de se prononcer.
 - Ne jamais se fier à la rumeur, ou à un point de vue dominant. Toujours faire la relation entre l'objet artistique et son public, le regarder aussi à travers les outils de médiations et d'actions culturelles existants.

Un objet artistique peut être un peu faible surtout en spectacle vivant et pour autant avoir un très bon accompagnement, l'inverse est vrai aussi.



LES VALEURS D'UN PROJET ARTISTIQUE OU CULTUREL

- Valeur sociale :
 - Ce qui touche à la prise en compte de l'autre, aux relations entre les individus (artistes entre eux, artistes avec le public, relations entre les spectateurs, vie de groupe, échange, convivialité).
 - Aide à se situer, s'orienter, construire son cheminement.
 - Favorise la recherche de lien et de sens dans la proximité à l'autre (groupes sociaux, personnes, familles, cultures communautaires, différences...)



LES VALEURS D'UN PROJET ARTISTIQUE OU CULTUREL

- Valeur cognitive :
 - ce qui touche aux connaissances acquises au cours de l'action (culture, compréhension des œuvres, « intelligence » de ce l'on fait ou écoute...)
- Valeur émotionnelle :
 - ce qui touche à la motivation immédiate, à l'émotion plus ou moins ressentie, à l'enthousiasme, au rejet.



LES DROITS CULTURELS

Respecter les droits culturels va plus loin que soutenir la participation et l'accès à la culture pour tous. C'est un changement de fond qui consiste à considérer chaque personne comme porteuse de culture. On ne parle plus de « la culture pour qui », mais de « la culture de qui ».

Respecter les droits culturels, c'est aussi les énoncer (extrait de la Déclaration de Fribourg de 2007 jointe en appui) :

1. Identité et patrimoine culturel

- Choisir et respecter son identité culturelle
- Connaître, voire respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures
- Accéder aux patrimoines culturels

2. Se référer ou non à une communauté culturelle

3. Accès à la participation à la vie culturelle

4. S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles

5. Participer à une information adéquate (s'informer et informer)

6. Participer au développement de coopérations culturelles



Les phases de la mise en œuvre d'un projet culturel

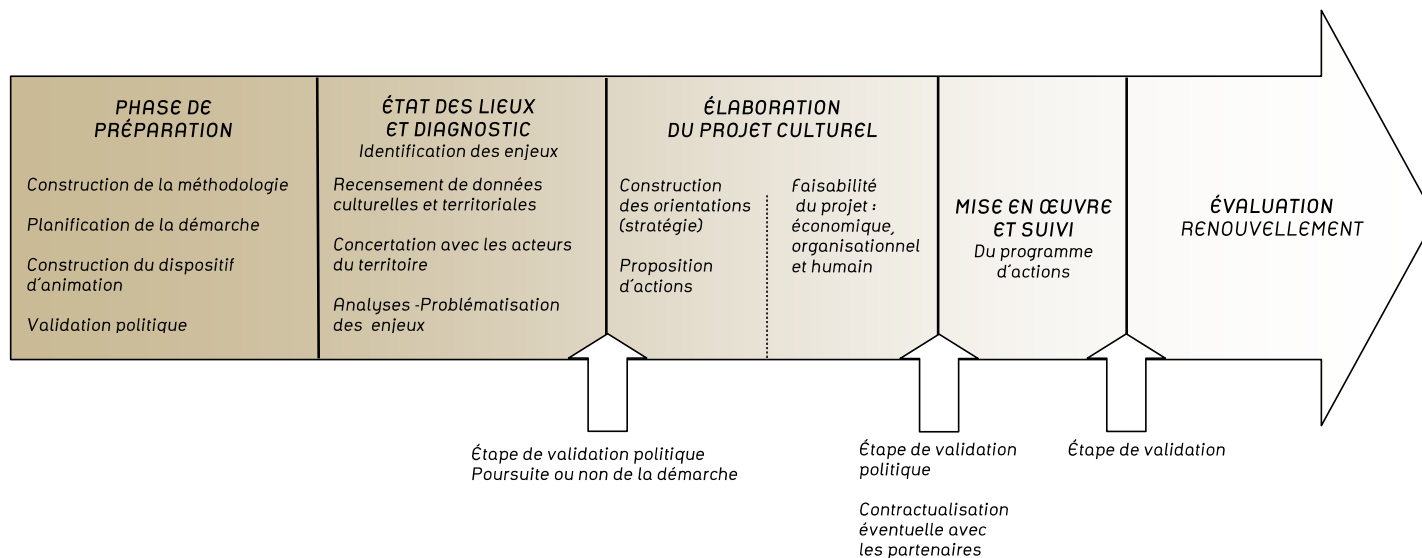
6 décembre 2023



E-book des projets culturels de territoire

Les étapes de construction d'une politique culturelle

Mars 2014



1. La phase de préparation :

Une phase de négociation, de concertation et de coopération (en particulier intercommunale) et de participation en particulier sur la place des habitants dans la construction d'un projet culturel de territoire

Construire sa propre méthodologie

- Définir le portage de la démarche
 - La conduite technique interne et ou externe
 - Le pilotage politique : l'implication des élus
- Mobiliser les acteurs locaux et la population (participation)
 - Information
 - Consultation
 - Concertation
 - Co décision
- Les points de vigilance
 - Planifier, anticiper, baliser
 - Informer
 - Déjouer l'évidence pour garder l'intérêt général (ou communautaire) en objectif
 - Prévoir des « réussites concrètes et rapides



Un outil : Le Forum Ouvert

« C'est une façon de tenir des rencontres qui développent la confiance, la collaboration, le leadership, la haute performance.

Met à profit la richesse des communications informelles et l'effet puissant de la liberté individuelle de choisir comment mieux contribuer.

Nous sort des sentiers battus.

Le Forum Ouvert est constitué de 2 phases principales, l'émergence et la convergence. Les rencontres en Forum Ouvert se limitent parfois à la partie émergence et au plus l'identification de priorités compte tenu du but et des besoins particuliers de l'organisation. »

Diane Gibeault (Québec).



2. La phase d'état des lieux ou le diagnostic

Une phase d'analyse du contexte et la définition des enjeux culturels territoriaux :

Que prendre en compte ?

- Connaître et analyser les pratiques "internes" de la collectivité en matière culturelle et de politiques publiques ;
- Connaître l'environnement territorial et les habitants ;
- Connaître l'environnement culturel existant local et élargi.

Les données :

- Des données quantitatives : statistiques, chiffres ;
- Des données qualitatives : perceptions et analyses.



2. La phase d'état des lieux ou le diagnostic

Une phase d'analyse du contexte et la définition des enjeux culturels territoriaux

Définition des enjeux se construit à partir :

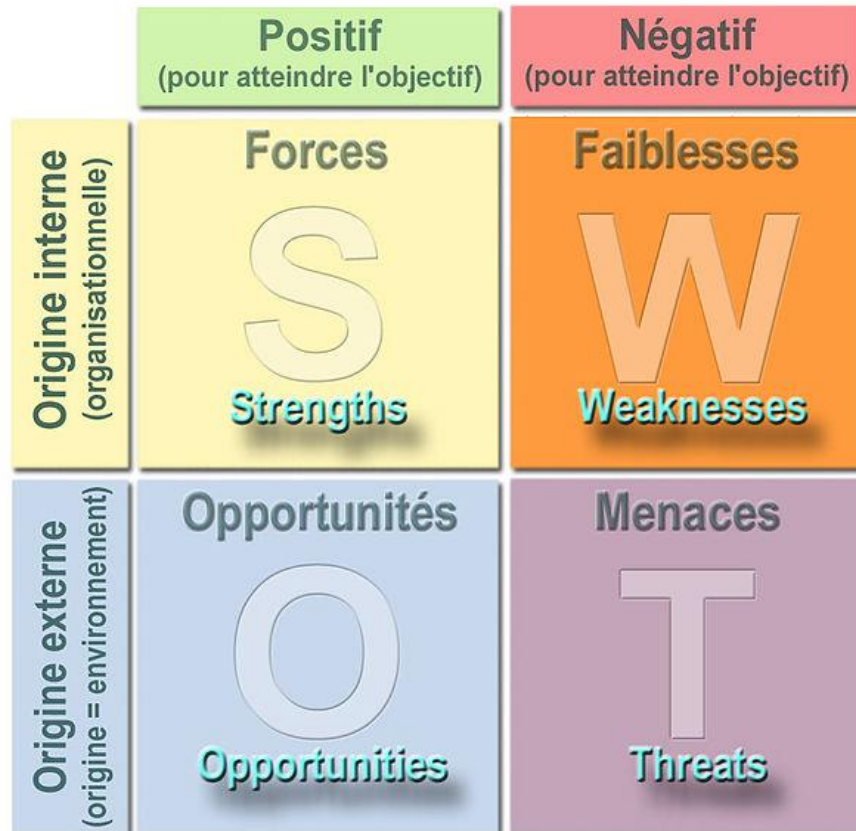
- Des questions sociales, culturelles, sociétales portées par les personnes : les droits culturels des personnes sont ils respectés ?
- Des priorités et des choix politiques ;
- Les question d'éco-responsabilité (développement durable)
- De la cohérence aux autres politiques publiques du territoire;
- Des faisabilités économiques internes et des co-financements éventuels.



De l'état des lieux au diagnostic

FFOM ou SWOT (en anglais)

Source Wikipédia



3. L'élaboration : la définition d'objectifs généraux, stratégiques et opérationnels, la faisabilité.

Définir des axes de développement : la stratégie

- Il ne s'agit pas d'établir une liste de demandes individuelles mais de parvenir à choisir **des axes de développement**, des principes d'amélioration pour répondre aux enjeux collectifs du territoire identifiés par le diagnostic.
- La définition de ces orientations doit être partagée

Définir des objectifs généraux et opérationnels

- Il s'agit dans la définition des objectifs de se donner le cadre de réussite du projet et son impact sur les enjeux.



Les objectifs opérationnels SMART

Objectifs opérationnels (SMART) Un objectif est un énoncé de mesures qui décrit ce que vous devez faire pour réaliser votre objectif. C'est un objectif :

- **Spécifique** – Il décrit une mesure, un comportement, une réalisation ou un résultat précis observable.
qui est
- **Mesurable** – Il est quantifiable et comporte des indicateurs, ce qui permet de le mesurer.
- **Axé sur un Auditoire** particulier – Il est approprié et adapté à votre « auditoire » cible.
- **Réaliste** – Il est réalisable à l'aide des ressources disponibles.
- **Temporel** – Il énonce un calendrier au cours duquel l'objectif sera réalisé.

« A la fin du projet de création partagée d'une durée de 6 mois ces actions auront touchés 100 personnes du quartier X s qui auront découvert tel domaine artistique par telle pratique » par exemple



4. La phase de faisabilité : la mise en place d'un plan d'actions

Il peut se formaliser sous forme de fiches actions qui comprennent

- Les populations et publics visés
- Des éléments de contextualisation qui rappellent les motivations de l'objectif ;
- Des éléments descriptifs de l'action ;
- Des éléments de faisabilité (financière, humaine, temporelle) ;
- Les lieux et acteurs potentiels
- Le calendrier



QOQOQP

- **Qui est concerné ?**

Les personnes (les besoins et les attentes), les acteurs , les partenaires, les personnes ressources, les prestataires, etc.

- **Quoi ? Quels sont les faits ?**

Les circonstances, les ressources, les évènements antérieurs, ultérieurs, les évènements, les actions, les conséquences,

- **Comment ?**

Les différentes étapes, la méthodologie, le processus, les modalités

- **Où ?**

Les lieux et les espaces, les positions des différentes personnes et des différents évènements

- **Quand ?**

Depuis quand ? Avant Après, pendant, les horaires, la fréquence, etc

- **Pour quoi ? Pour qui ?**

Les missions, la finalité, les objectifs et les buts, les intentions, les désirs et les craintes, en quoi est-ce important ? Qu'est ce que ça représente ? Pourquoi changer ? Pourquoi maintenir ?





L'action se déroule, mise en oeuvre



5. L'évaluation : les critères et indicateurs de l'évaluation

Définir les critères de l'évaluation

Les critères répondent à la question : « sur quoi nous basons nous pour dire que le projet est réussi ? » (conseil 5 maximum)

- **Des valeurs** : accès, égalité, excellence, utilité sociale : cohésion sociale, intégration...
- **Des normes** appliquées à une politique : imposées par des obligations légales et/ou normatives (standards)
- **Des exigences** de cette politique déclinées dans les rapports ou les délibérations par exemple

Définir les indicateurs de l'évaluation :

- Comment peut-on **mesurer les critères d'évaluation** du projet ?
- **On peut les mesurer** (en nombre de personnes, en euros, en mètres,...) ou **qualifier leur réalisation** (en termes observables, oui ou non, tel résultat a-t-il été atteint ?) ; c'est cela la fonction des indicateurs.
- Pour chaque critère, une fois qu'on a fixé un indicateur, il constitue **une sorte de barre à franchir, ou un devoir.**



EVALUATION : LES ÉLÉMENTS À ANALYSER DANS L'ACTION PUBLIQUE

